

DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT DE LA NAVETTE COEUR D'AGGLOMÉRATION

SAMEDI 4 MAI 2024, 15h15



Coeur d'agglomération : un nouveau service de navettes 100% électriques, 100% gratuites !

Silencieuse, rapide et écologique : la navette coeur d'agglomération arrive le 6 mai à GrandAngoulême

L'agglomération poursuit ses engagements en terme de Transition écologique, notamment à travers l'évolution de ses mobilités.

À partir du 6 mai, tout le monde pourra emprunter le nouveau service de transport STGA Navette coeur d'agglomération, 100 % électrique, aux trajets rapides et à la pollution acoustique minimale.

Dans l'objectif de mettre en place un service de proximité permettant à la fois à la population et aux personnes de passage d'essayer ce mode de transport, et de réduire la place de la voiture en centre-ville, la Navette Cœur d'Agglomération sera gratuite, sous la forme d'une expérimentation.

Deux circuits, 100 % gratuits

2 navettes électriques seront mises en service de manière expérimentale. Elles permettront de rejoindre le plateau d'Angoulême, l'une depuis le quartier de Saint-Cybard, l'autre depuis celui de l'Houmeau.

2 véhicules électriques dédiés
au service
1 véhicule de remplacement
en cas de panne
12 heures de fonctionnement
quotidien
Accessible 6jours/7, du lundi au
samedi de 7h à 19h

Des solutions rapides et écologiques



Un temps de trajet minimal de 10 minutes, pour effectuer une liaison ville haute – ville basse
Des boucles complètes de 25 à 30 minutes maximum
Une fréquence élevée de passage (variable de 15 à 30 minutes)

Des points d'attractivité majeurs pour chaque habitant :

- zones commerciales
- quartiers historiques du Vieil Angoulême
- l'Alpha, les Chais Magelis
- établissements de la vie quotidienne (Préfecture, commerces, prestataires de services ...)
- un accès à la Charente depuis et vers le plateau

La navette, c'est 18 points d'arrêts stratégiques sur l'ensemble des 2 circuits pour assurer une couverture du coeur d'agglomération efficace

Naviguer libre, naviguer léger !

Une navette 100% électrique, c'est un mode de transport qui permet à tout le monde la plus grande des flexibilités : laisser sa voiture aux abords de la ville pour rejoindre son lieu de travail sur le plateau, faire du shopping, l'amplitude horaire de 7h à 19h, du lundi au samedi, couvre ainsi les heures de travail et les créneaux d'ouverture des commerces et établissements culturels.

Les pôles des circuits desservis

À Saint-Cybard

- le quartier Saint-Cybard
- le quartier de l'Image
- le quartier des Halles
- la place Louvel

À l'Houmeau

- l'Alpha et le quartier de l'Houmeau
- le Carrefour de Lille
- le quartier de la Préfecture
- les Halles

Après 18 mois d'expérimentation, GrandAngoulême effectuera un bilan de ce nouvel outil de mobilité responsable.



Rendez-vous le samedi 4 mai à 15h15
pour l'inauguration du lancement de la navette cœur d'agglomération
à la Place des Halles d'Angoulême !



Le montant d'acquisition des deux véhicules est de 606 818,10 € HT, dont 196 086 € sont financés par le fonds européen FEDER.

Le coût du fonctionnement de la navette est estimé à environ 320 000 € HT par an.

CONTACT PRESSE

Pauline Bardoulat

Chargée de communication et de relations presse

Direction de la communication institutionnelle

GrandAngoulême

p.bardoulat@grandangouleme.fr

+33 6 86 41 17 14